

14-06-30

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi 30 juin 2014, à 19 h 30, à la salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Noëlla Bourdages
Sara Deschênes
Louise Dionne
Karène Langlois (représentante du comité de parents pour l'ordre primaire)
Lise Lévesque
Pauline Michaud

MM. Daniel Arseneault
Raynald Caissy, vice-président
Gilbert Labrie
Jean-Maurice Lechasseur
Alain Rioux

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jean-François Parent, et la secrétaire générale, M^e Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M^{me} Mado Dugas, directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs
M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines
M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles
M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières

Absences motivées :

Élisabeth Beaudoin (représentante du comité de parents pour l'ordre secondaire)
Steeve Boucher
Jacques Deschênes
Claude Fortin
Marie-Claude Hamel
Dany Landry
Luc Marcoux
Sylvain Pleau
Guy Potvin

Invitée :

Suzie Pelletier, de 19 h 30 à 20 h 30

14-06-30-364 PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES

Aucun élève n'est présent à la séance ordinaire du conseil des commissaires et aucune correspondance n'a été acheminée au président.

14-06-30-365 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Le président, M. Raymond Tudeau, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires.

Le sujet abordé dans les questions soumises par le public est le suivant :

- Abolition de certains circuits de transport scolaire le midi.
 - Intervention de M. Patrick St-Pierre, parent de l'école du Grand-Pavois;
 - Intervention de M^{me} Sarah Loboda parent de l'école du Grand-Pavois.

14-06-30-366 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS

M^{me} Karène Langlois, représentante du comité de parents, présente un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires.

14-06-30-367 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Période de questions et correspondance des élèves;
- 3.0 Période de questions réservée au public;
- 4.0 Période réservée aux commissaires parents;
- 5.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 6.0 Décision**
 - 6.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 26 mai 2014 :
 - Approbation;
 - Suivis;
 - 6.2 Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 26 mai 2014 tenu le 16 juin 2014 :
 - Approbation;
 - Suivis;

- 6.3 Remerciements – Personnel retraité 2014 et départs après plus de 25 ans de service (Rock Bouffard);
- 6.4 Contrat relatif à la gestion des absences et des suppléances du personnel enseignant et du personnel de soutien du secteur de l'adaptation scolaire (centre d'appels) – Octroi du contrat (Rock Bouffard);
- 6.5 Plancher d'emploi à l'éducation des adultes **(ajournement du 12 août 2014)** (Rock Bouffard);
- 6.6 Plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur de l'adaptation scolaire 2014-2015 **(ajournement du 12 août 2014)** (Rock Bouffard);
- 6.7 Amélioration de l'accessibilité aux personnes handicapées – École du Grand-Pavois–de Sainte-Agnès – Octroi du contrat (Carl Ruest);
- 6.8 Acquisition d'équipements agricoles pour le Centre de formation professionnelle de Mont-Joli–Mitis – Octroi de contrats (Carl Ruest);
- 6.9 Acquisition d'un tracteur agricole pour le Centre de formation professionnelle de Mont-Joli–Mitis – Autorisation (Carl Ruest);
- 6.10 Remplacement d'équipements de transport de l'information (routeurs) sur le réseau de fibres optiques de l'inforoute du Bas-Saint-Laurent – Octroi du contrat (Carl Ruest);
- 6.11 Services de transport scolaire – Octroi des contrats (Carl Ruest);
- 6.12 Politique d'acquisition de biens et services – Révision – Pour adoption (Carl Ruest);
- 6.13 Demande d'autorisation d'adopter un budget qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus (budget déficitaire) (Marc Girard);
- 6.14 Calendrier des délais de conservation des documents – Modification (Cathy-Maude Croft);
- 6.15 Division du territoire de la Commission scolaire en circonscriptions électorales (Codification administrative) (Cathy-Maude Croft);
- 6.16 Règlement de la Commission scolaire des Phares concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs – Pour adoption (Cathy-Maude Croft);
- 6.17 CFER des Aviateurs – Appui de la Commission scolaire des Phares (Jean-François Parent);
- 6.18 Règlement concernant la reddition de comptes au Conseil des commissaires (Cathy-Maude Croft);
- 6.19 Modifications au plan d'effectifs du personnel professionnel 2014-2015 (Rock Bouffard);
- 6.20 Mise à pied pour incapacité physique – Personnel de soutien **(huis clos)** (Rock Bouffard);

7.0 Information

- 7.1 Rapport du président;
- 7.2 Rapport du directeur général;
- 7.3 Rapport de la responsable de la gestion des plaintes **(ajournement du 12 août 2014)**;
- 7.4 Rapport du protecteur de l'élève **(ajournement du 12 août 2014)**;

8.0 Questions nouvelles

- 8.1
- 9.0 Ajournement de la séance **(12 août 2014)**.

DÉCISION

14-06-30-368 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 MAI 2014 – APPROBATION ET SUIVIS

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M^{me} Sara Deschênes et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 mai 2014 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

14-06-30-369 PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 MAI 2014 TENU LE 16 JUIN 2014 – APPROBATION ET SUIVIS

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 26 mai 2014, tenu le 16 juin 2014 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

14-06-30-370 REMERCIEMENTS – PERSONNEL RETRAITÉ 2014 ET DÉPARTS APRÈS PLUS DE 25 ANS DE SERVICE

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu d'exprimer nos plus sincères remerciements aux personnes ci-après désignées, pour la qualité des services rendus au cours des nombreuses années à œuvrer à la Commission scolaire des Phares.

PERSONNEL CADRE	PERSONNEL ENSEIGNANT	PERSONNEL PROFESSIONNEL	PERSONNEL DE SOUTIEN
Henry, François	Anctil, Céline Bernard, Jacques Bourgoin, Lyne D'Amours, Jacinthe Doiron, Monique Langis, Diane Larrivée, Charlotte Morneau, Danielle Ouellet, Johanne Ouellet, Nathalie Proulx, Marie-Marthe Rioux, Christian Roussel, Line Roy, Françoise	Labrie, Hélène	Bégin, Murielle Belzile, Bertrand Bérubé, Rita Caron, François Deschênes, Jocelyne Fortin, Gilles Geneau, Jean-Marie Jenniss, Jean Lechasseur, Roger Lévesque, Claudette Morissette, Manon Ouellet, Normand Proulx, Denis Richard, Christiane Turcotte, Donald Valcourt, Line

14-06-30-371 CONTRAT RELATIF À LA GESTION DES ABSENCES ET DES SUPPLÉANCES DU PERSONNEL ENSEIGNANT ET DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU SECTEUR DE L'ADAPTATION SCOLAIRE (CENTRE D'APPELS) – OCTROI DU CONTRAT

ATTENDU les négociations réalisées avec la détentrice du contrat;

ATTENDU l'article 13.3 de la *Politique relative à l'acquisition de biens et services*;

Il est proposé par M^{me} Sara Deschênes et résolu d'octroyer le contrat relatif à la gestion des absences et des suppléances du personnel enseignant et du personnel de soutien du secteur de l'adaptation scolaire, à compter du 28 août 2014 jusqu'au 19 juin 2015, à la firme 138102 Canada inc., faisant affaire sous le nom de Centre d'affaires de Rimouski, tel que présenté par M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines.

14-06-30-372 AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES – ÉCOLE DU GRAND-PAVOIS–DE SAINTE-AGNÈS – OCTROI DU CONTRAT

ATTENDU l'appel d'offres public pour le projet d'amélioration de l'accessibilité aux personnes handicapées à l'école du Grand-Pavois–de Sainte-Agnès;

ATTENDU les soumissions reçues;

ATTENDU la recommandation de l'architecte du projet, la firme Gagnon, Lettelier, Cyr, Ricard, Mathieu et associés, architectes;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'octroyer le contrat pour l'amélioration de l'accessibilité aux personnes handicapées à l'école du Grand-Pavois–de Sainte-Agnès à la firme Les Constructions de l'Empress inc. plus bas soumissionnaire conforme pour la somme de 338 026,50 \$ taxes incluses.

14-06-30-373 ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS AGRICOLES POUR LE CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE MONT-JOLI-MITIS – OCTROI DE CONTRATS

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation auprès des concessionnaires régionaux pour acquérir divers équipements agricoles pour des fins pédagogiques pour le Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis;

ATTENDU les soumissions reçues;

ATTENDU les recherches effectuées pour l'acquisition d'une moissonneuse-batteuse usagée et la négociation de gré à gré tenue avec un des concessionnaires;

ATTENDU que la démarche d'acquisition respecte la *Politique sur l'acquisition de biens et services* et la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'octroyer les contrats d'acquisition des équipements agricoles suivants pour le bénéfice pédagogique du Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis :

Numéro d'équipement	Équipement	Fournisseur	Prix (non taxable)
1	Tracteur CASE-IH MAXXUM 110 T4 MC-CVT – neuf	Service Agro Mécanique inc. Saint-Clément	79 763 \$
100	Tracteur Massey-Ferguson 5611 De Luxe – neuf	Garage Paul-Émile Anctil ltée Saint-Joseph-de-Lepage	73 800 \$
n/a	Moissonneuse-batteuse New Holland TX66 1998	Performance Rimouski s.e.c. Rimouski	66 400 \$

14-06-30-374 ACQUISITION D'UN TRACTEUR AGRICOLE POUR LE CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE MONT-JOLI-MITIS – AUTORISATION

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation tenu auprès des concessionnaires régionaux pour acquérir divers équipements agricoles pour des fins pédagogiques pour le Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis;

ATTENDU les soumissions reçues;

ATTENDU que pour l'équipement F identifié dans cet appel d'offres, un seul soumissionnaire a déposé une proposition et que cette soumission n'est pas retenue;

ATTENDU toutefois qu'un des équipements proposés par le même soumissionnaire dans le lot des équipements E peut convenir pour les usagers du Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis pour le lot F;

ATTENDU la négociation de gré à gré tenue avec le soumissionnaire de l'équipement en question;

ATTENDU la *Politique sur l'acquisition de biens et services*;

Il est proposé par M^{me} Louise Dionne et résolu d'octroyer l'acquisition par gré à gré, d'un tracteur agricole neuf de marque

Massey-Ferguson, modèle 1726 (numéro de marchandise 26) au Garage Paul-Émile Anctil ltée pour la somme de 13 700 \$, taxes en sus, pour le bénéfice pédagogique du Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis.

Le document d'appel d'offres décrivant chacun des équipements est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

14-06-30-375 REMPLACEMENT D'ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT DE L'INFORMATION (ROUTEURS) SUR LE RÉSEAU DE FIBRES OPTIQUES DE L'INFOROUTE DU BAS-SAINT-LAURENT – OCTROI DU CONTRAT

ATTENDU la résolution n° 14-05-12-297 par laquelle la Commission scolaire des Phares autorisait une négociation de gré à gré avec la firme Telus pour le remplacement des équipements de transport de l'information (routeurs) sur le réseau de l'inforoute;

ATTENDU la réception d'une offre de Telus qui répond aux besoins techniques et aux disponibilités budgétaires de tous les mandants de l'inforoute;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares, en tant que gérante du réseau de l'inforoute, est celle qui administre le dossier d'acquisition auprès de Telus pour le bénéfice de tous les mandants de l'inforoute;

ATTENDU les délais très serrés dans ce dossier pour assurer un remplacement des équipements pour décembre 2014 au plus tard;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu d'octroyer le contrat de remplacement des équipements de transport de l'information (routeurs) sur le réseau de fibres optiques de l'inforoute du Bas-Saint-Laurent, pour et au nom de tous les mandants de l'inforoute, à la firme Telus, selon l'option déposée par la firme Juniper, pour la somme de 181 918 \$ taxes en sus.

14-06-30-376 OCTROI DE CONTRATS DE TRANSPORT SCOLAIRE POUR LES ANNÉES 2014-2015 À 2018-2019

ATTENDU les résultats de l'analyse des besoins en transport scolaire pour les cinq prochaines années;

ATTENDU l'adoption du modèle d'organisation et des offres de la Commission scolaire aux transporteurs par le Comité consultatif de transport;

ATTENDU la négociation de gré à gré avec les transporteurs pour l'octroi de nouveaux contrats de transports;

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation tenue pour le circuit numéro 43;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'autoriser l'octroi des contrats de transports suivants pour la période du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2019 :

Contrat no.	Transporteur	Nombre de véhicules	2014-2015
1	Autobus Dionne Inc. 918, chemin de Lausanne Rimouski (Qc) G5L 8Y9	19	1 082 617,12 \$
2	Transport E.G.D.S. Gobeil inc. 442, Chemin Duchénier Saint-Narcisse (Qc) G0K 1S0	5	286 994,22 \$
3	Autobus Roger Hudon inc. 136, rang 4 Est Saint-Anaclet (Qc) G0K 1H0	3	183 207,66 \$
4	Les transports St-Octave Inc. 17, rue Pineault, C.P. 28 Métis-sur-Mer (Qc) G0J 1S0	4	235 096,21 \$
5	9264-9680 Québec Inc. André Hudon 146, rang 4 Est Saint-Anaclet-de-Lessard (Qc) G0K 1H0	4 (incluant circuit numéro 43)	225 120,65 \$
6	Les Entreprises Benoit Lévesque Inc. 136, rue Principale Ste-Jeanne-D'Arc (Qc) G0J 2T0	4	219 980,50
7	9183-4218 Québec Inc. Autobus F. Lavoie Inc. 27, rue des Artisans Esprit-Saint (Qc) G0K 1A0	3	177 199,39 \$
8	Transport Gérard Hallé Inc. Eric Hallé 110, ave Mont-Comi, C.P. 100 St-Donat (Qc) G0K 1L0	5	304 461,15 \$
9	Les Transports D.L.N. Inc. 771, rang 8 Padoue (Qc) G0J 1X0	3	160 859,36 \$
10	9085-1809 Québec inc. Ernest Gobeil 442, Chemin Duchénier Saint-Narcisse (Qc) G0K 1S0	3	169 499,10 \$
11	Transport J.M.V. Bic Inc. 76, route St-Valérien Rimouski (Qc) G0L 1B0	13	771 360,55 \$
15	Transport Mario Savard 389, rang 3 Est Saint-Octave-de-Métis (Qc) G0J 3B0	1	58 943,37 \$
16	Transport Jean-Noël Lavoie Inc. 161, rue Principale Esprit-Saint (Qc) G0K 1A0	1	53 338,18 \$
17	Transport J. Lapierre Inc. Jérôme Lapierre 1141, rue D'Anjou Mont-Joli (Qc) G5H 0B4	6	347 239,24 \$
20	9264-2362 QUÉBEC Inc. Martial Tremblay 128, rue Principale St-Gabriel (Qc) G0K 1M0	1	64 645,57 \$
21	Lise Gobeil 452, rue des Chardonnerets Rimouski (Qc) G5L 8Y5	1	52 579,33 \$
23	2759 – 7111 Québec Inc. Yvan Valcourt – Carmen Côté Valcourt 159, rue Principale St-Gabriel (Qc) G0K 1M0	3	184 768,47 \$
27	Entreprises J.J. Dionne Inc. Jacques Dionne 675, chemin du Sanatorium Mont-Joli (Qc) G5H 1V6	1	57 729,99 \$
30	9087-0346 Québec inc. Gaétan Côté 137, rang Massé Ouest Saint-Gabriel (Qc) G0K 1M0	1	50 443,71 \$
32	Robin Lavoie 516, rue Thomas-Taschereau Rimouski (Qc) G5L 7L9	1	60 076,45 \$

33	9084-6338 Québec Inc. Raymond Turcotte 19, boul. St-Alphonse Ste-Luce (Qc) G0K 1P0	6	342 887,30\$
34	Autobus Gervais Gobeil Enr. 455, chemin des Prés Ouest Rimouski (Qc) G5N 1S8	1	61 851,44 \$
36	Transport Gilles Dumont enr. 383, boul. Arthur-Buies ouest, app. 1 Rimouski (Qc) G5L 1C4	1	54 484,56 \$
38	Charles-Eugène Lévesque 86, rang 8 La Rédemption (Qc) G0J 1P0	1	50 414,57 \$
39	Fruits & Légumes de la Vallée inc. Ghislain Hudon 190, rue Hudon Sainte-Angèle-de-Mérici (Qc) G0J 2H0	1	57 405,91 \$
42	Transport F. Gosselin enr. 487, rue de Beauharnois Rimouski (Qc) G5N 1J4	1	56 319,53 \$
44	Transport Lebelanger Inc. Robert Lebel 151, avenue Duguay Mont-Joli (Qc) G5H 3P7	1	39 093,40 \$
45	Autobus Breton Inc. 1700, 98 ^e Rue St-Georges (Qc) G5Y 8J6	9	534 171,91 \$
47	Autobus Normand Gagné Enr. 443, rue Pascal-Parent Rimouski, (Qc) G5M 0J9	1	61 015,67 \$
48	Autobus Carole Grondin Enr. 368, ave Belzile Rimouski (Qc) G5M 1X8	1	61 804,54 \$
49	Transport Régis Lepage enr. 647, chemin Beauséjour Sainte-Odile (Qc) G5L 7B5	3	171 274,87 \$
51	Emmanuel Gagné 1067, route des Pionniers Rimouski (Qc) G5N 5R5	1	62 793,89 \$
54	Robert Paquet 360, rue de l'Église sud, CP. 233 Rimouski (Qc) G5L 7C1	1	53 341,42 \$
55	Transport M.T. enr. Marc Tremblay 459, rue Mgr-Fortin Rimouski (Qc) G5L 7P6	1	52 833,36 \$
59	Transport L.M. Proulx Inc. Louis-Marie Proulx 839, rang 8 est St-Charles Garnier (Qc) G0K 1K0	6	329 992,24 \$
62	Transport Gilbert Desrosiers Enr. 15, rue Bellevue Ste-Luce (Qc) G0K 1P0	1	60 928,72 \$
64	9111-1658 Québec Inc. Autobus Hallé et Turcotte 112, ave Mont-Comi., C.P. 128 St-Donat (Qc) G0K 1L0	6	348 609,83 \$

14-06-30-377 POLITIQUE SUR L'ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES – RÉVISION – POUR ADOPTION

ATTENDU la mise en application de nouvelles exigences en matière de gestion des contrats publics;

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire de réviser l'actuelle *Politique sur l'acquisition de biens et services* afin de répondre à ces exigences et aussi pour corriger certaines erreurs et modifier certaines règles;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu d'adopter les modifications proposées au texte de la *Politique sur l'acquisition de biens et services* présentées par le directeur des Services des ressources matérielles. La date d'entrée en vigueur de cette politique révisée est le 1^{er} juillet 2014.

14-06-30-378 DEMANDE D'AUTORISATION D'ADOPTER UN BUDGET QUI PRÉVOIT DES DÉPENSES SUPÉRIEURES AUX REVENUS (BUDGET DÉFICITAIRE)

ATTENDU les travaux réalisés au cours de l'exercice 2013-2014 par le comité de vérification « élargi » et les mesures prises par le conseil des commissaires de la Commission scolaire dans le cadre du projet pour le retour à l'équilibre budgétaire;

ATTENDU les correspondances de la direction générale de la Commission scolaire des Phares avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport tout au long de l'année 2013-2014 afin de l'informer de l'avancement des travaux pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire;

ATTENDU que le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport peut, aux conditions et selon les modalités qu'il détermine, autoriser la Commission scolaire des Phares à adopter un budget qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares prévoit adopter un budget pour l'exercice 2014-2015 dont les dépenses excèdent les revenus de 4 370 251 \$;

ATTENDU que ce déficit d'exercice excède de 4 370 251 \$, la limite de 10 % d'appropriation du surplus accumulé au 30 juin 2013 exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains ainsi que de la subvention de financement à recevoir relative à la provision pour avantages sociaux futurs soit 0 \$;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault qu'une demande soit faite au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'autoriser la Commission scolaire des Phares à adopter un budget qui prévoit un déficit d'exercice qui excède de 4 370 251 \$ la limite de 10 % d'appropriation de surplus accumulé au 30 juin 2013 exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains ainsi que de la subvention de financement à recevoir relative à la provision pour avantages sociaux futurs, autorisation sujette aux conditions et modalités qui y seront indiquées.

14-06-30-379 CALENDRIER DES DÉLAIS DE CONSERVATION DES DOCUMENTS – MODIFICATION

ATTENDU les résolutions n° 02-03-25-263, 02-09-23-54, 08-01-28-161 et 08-10-27-72;

ATTENDU la nécessité de réviser le Calendrier des délais de conservation des documents de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Loi sur les archives*;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'adopter les modifications proposées au Calendrier des règles de conservation des documents, codifié sous le numéro I152-1, de les soumettre pour approbation à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et d'autoriser la secrétaire générale à signer tout document nécessaire à son approbation.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

14-06-30-380 DIVISION DU TERRITOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE EN CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

ATTENDU les articles 7.5, 9.6 et 9.13 de la *Loi sur les élections scolaires*;

ATTENDU la résolution n° 13-06-17-770 de la Commission scolaire des Phares adoptant la nouvelle division du territoire de la Commission scolaire en circonscriptions électorales;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'adopter le document « Division du territoire de la Commission scolaire en circonscriptions électorales (CODIFICATION ADMINISTRATIVE) » codifié sous le numéro A161 et de l'insérer au *Recueil des règles de gestion* de la Commission scolaire.

14-06-30-381 RÈGLEMENT DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES CONCERNANT LA DÉLÉGATION DE CERTAINES FONCTIONS ET DE CERTAINS POUVOIRS – POUR ADOPTION

ATTENDU les résolutions n° 07-06-26-402, 11-06-27-407 et 12-11-26-523;

ATTENDU l'article 174 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire de procéder à la révision de ses règlements concernant la délégation de certaines fonctions et pouvoirs;

ATTENDU la recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique et du Comité des affaires internes;

ATTENDU les discussions en comité plénier;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'abroger les règlements suivants :

- C.C.r.28-2007 Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale ou au directeur général;
- C.C.r.29-2007 Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale adjointe ou au directeur général adjoint;
- C.C.r.30-2007 Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la personne

responsable de la direction des Services du secrétariat général;

- C.C.r.31-2007 Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la personne responsable de la direction des Services éducatifs;
- C.C.r.32-2007 Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la personne responsable de la direction des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle;
- C.C.r.33-2007 Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la personne responsable des Services des ressources humaines;
- C.C.r.34-2007 Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la personne responsable de la direction des Services des ressources matérielles;
- C.C.r.35-2007 Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la personne responsable de la direction des Services des ressources financières;
- C.C.r.36-2007 Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice ou au directeur d'école;
- C.C.r.37-2007 Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice ou au directeur de centre;
- C.C.r.42-2011 Règlement relatif à la délégation des fonctions de dirigeant de la Commission scolaire des Phares selon la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

Et d'adopter le Règlement de la Commission scolaire des Phares concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs C.C.r.43-2014.

L'entrée en vigueur de ce règlement est le 9 juillet 2014 soit la date de la publication de l'avis public de son adoption.

14-06-30-382 CFER DES AVIATEURS – APPUI DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

ATTENDU la mission du Réseau des Centres de formation en entreprise et récupération (CFER);

ATTENDU que la formule éducative développée par ce réseau répond à un besoin de formation alternative pour les élèves ayant des difficultés;

ATTENDU que cette formation permet d'émettre un diplôme de qualification reconnu par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

ATTENDU les besoins de nos élèves d'avoir accès à ce type de formation;

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire de s'associer au CFER des Aviateurs afin de permettre la mise en place d'un tel programme au sein de la Commission scolaire;

ATTENDU que pour permettre le démarrage d'un tel projet, le CFER des Aviateurs a besoin de soutien et de partenaires financiers;

ATTENDU le projet soumis par le CFER des Aviateurs;

ATTENDU que la Commission scolaire souhaite contribuer à l'implantation de ce programme qui répond à des besoins de formation chez des élèves;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de soutenir financièrement le CFER des Aviateurs afin de permettre son démarrage de la façon suivante :

- En consentant un prêt de 20 000 \$ pour permettre l'achat d'un bâtiment nécessaire à la réalisation des activités selon les modalités convenues par contrat.
- En assumant différents frais fixes prévus au protocole d'entente à intervenir.

14-06-30-383 RÈGLEMENT CONCERNANT LA REDDITION DE COMPTES AU CONSEIL DES COMMISSAIRES

ATTENDU la résolution n° 07-06-26-403 et 14-06-30-381;

ATTENDU l'article 202 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu d'abroger le *Règlement concernant la reddition de compte au Conseil des commissaires (C.C.r.38-2007)* et d'adopter le *Règlement concernant la reddition de comptes au Conseil des commissaires (C.C.r.44-2014)*.

L'entrée en vigueur de ce règlement est le 9 juillet 2014 soit la date de la publication de l'avis public de son adoption.

14-06-30-384 MODIFICATIONS AU PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL 2014-2015

ATTENDU la résolution n° 14-05-26-312;

ATTENDU le départ à la retraite d'un membre du personnel professionnel;

ATTENDU l'analyse des besoins réalisée par les Services des ressources humaines;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de procéder aux modifications du plan d'effectifs, comme présentées ci-dessous :

- Abolition d'un poste de 35 h par semaine de psychoéducateur;

- Abolition d'un poste de 7 h par semaine de psychologue;
- Ajout d'un poste de 21 h par semaine de psychoéducateur;
- Ajout d'un poste de 21 h par semaine de psychologue.

Il est également résolu de faire les modifications au plan d'effectifs du personnel professionnel 2014-2015 codifié sous le numéro H104-4.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

14-06-30-385 HUIS CLOS

À 20 h 46, il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu de continuer la séance à huis clos.

14-06-30-386 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

À 20 h 50, il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de siéger en séance publique.

14-06-30-387 MISE À PIED POUR INCAPACITÉ PHYSIQUE – PERSONNEL DE SOUTIEN

ATTENDU que depuis le 7 mai 2009, la personne salariée est en invalidité et n'a pas réalisé de prestation de travail de façon continue;

ATTENDU les attestations médicales fournies par la personne salariée, dont le numéro de dossier à la Commission scolaire est le 3204, depuis le début de son invalidité;

ATTENDU les dispositions des articles 5-3.00 et 5-9.00 de la convention collective applicable au personnel de soutien concernant les bénéficiaires reliés à une période d'invalidité (maladie et accident du travail);

ATTENDU la nature des fonctions exigées de façon principale et habituelle de son emploi;

ATTENDU l'absence d'emploi convenable à la Commission scolaire respectant les limitations de la personne salariée;

ATTENDU les dispositions de l'article 7-4.00 de la convention collective applicable au personnel de soutien concernant l'incapacité physique de rencontrer les exigences de son poste;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu d'entériner la mise à pied pour incapacité physique de la personne salariée dont le numéro de dossier à la Commission scolaire est le 3204, telle mise à pied devenant effective le 30 juin 2014.

14-06-30-388 INFORMATION

Les sujets suivants sont traités à titre d'information :

- a) Rapport du président;
- b) Rapport du directeur général;

14-06-30-389 QUESTIONS NOUVELLES

Aucun sujet n'est soumis.

14-06-30-390 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 20 h 52, il est proposé par M^{me} Sara Deschênes et résolu d'ajourner la présente séance au **mardi 12 août 2014 à 19 h 30.**

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

